

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

HULIN S.A.S.
13 BIS ROUTE DE LOUVOIS

51150 Juvigny

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/08/2025	F01250800269	410869	F01250800269	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	VIV Remaucourt					
NJB254A280	C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 280	7	M3	124.50	871.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	7	UN	1.50	10.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	7	UN	2.50	17.50	20 %
552	REP	7	UN	1.68	11.76	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/10/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	911.26 €
Total TVA :	182.25 €
Total TTC :	1,093.51 €
RESTE A PAYER :	1,093.51 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250800269	F01250800269	31/08/2025	410869	HULIN S.A.S.

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 086942 VIV Remaucourt						
28/08/2025	008806870	410869	NJB254A280	C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 280	7	M3
28/08/2025	008806870	410869	552	REP	7	UN